

CHARTRE

VOIE F
ESPACE DE FORMATION POUR LES FEMMES

Préambule

Cette charte présente les valeurs qui sous-tendent l'action et les prestations de Voie F, espace de formation pour les femmes. Elle s'adresse aux membres, à l'équipe et aux partenaires de l'association, ainsi qu'aux personnes intéressées par les actions de Voie F.

Historique

L'association Voie F a été créée en 1998 sous l'impulsion du Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme¹ de Genève suite aux constats de plusieurs études qui mettaient en évidence la précarité socioprofessionnelle des femmes peu ou pas qualifiées.

La mission

L'association Voie F est au service des femmes. S'appuyant sur leur désir de progression et dans le respect de la situation particulière de chacune, elle les incite à s'engager dans un processus de formation et les encourage dans la poursuite de cette démarche qui vise une (ré)insertion sociale et professionnelle, aussi bien qu'un maintien en activité. Elle leur offre un environnement qui favorise l'apprentissage et l'accès à la formation.

Ses buts

- inciter les femmes en situation de précarité socio-économique à se former et leur donner des moyens qui favorisent leur autonomisation sociale et professionnelle ;
- faciliter l'accès des femmes aux Technologies d'information et de communication (TIC) ;
- réfléchir au rapport des femmes face au savoir et à l'apprentissage.

Les valeurs

L'action de Voie F est guidée par les valeurs suivantes :

- Le respect des personnes dans leur diversité.
- L'égalité entre femmes et hommes, dans la volonté de contribuer au changement des rapports sociaux de sexe et de favoriser l'accès des femmes à la reconnaissance sociale.
- La défense d'un droit à la formation pour les femmes qui n'y accèdent pas facilement.
- La transparence. Volonté de construire ensemble et d'échanger informations et savoirs.

Principes d'action

Ces valeurs s'inscrivent dans des principes d'action.

- A l'égard des **apprenantes** :

Voie F prend en compte la diversité culturelle, les parcours de vie et les capacités d'apprentissage de chacune.

Elle offre des formations non mixtes et des approches pédagogiques qui facilitent l'apprentissage, en menant une réflexion critique sur les besoins en formation des femmes.

Voie F prend comme levier les ressources des apprenantes, fait confiance à leur potentiel de progression, suscite l'envie d'apprendre en cherchant à concilier la démarche de formation avec les contraintes familiales et les exigences socio-économiques.

La transparence s'inscrit dans la clarté et l'honnêteté vis-à-vis des apprenantes quant aux possibilités et aux limites des prestations de l'association.

¹ Depuis 2013, Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes (BPE)

- Au sein du **Comité, de l'équipe et du groupe des formatrices et formateurs** :

Respect de la diversité des points de vue et reconnaissance des compétences président aux relations entre les personnes.

Chacun et chacune a le souci de faire circuler l'information et de mobiliser ressources et compétences.

- A l'égard des **partenaires** :

Voie F travaille en complémentarité avec les organismes qui soutiennent le processus de (ré)insertion des femmes ou qui sont actifs dans les domaines sociaux et de la formation.

Les prestations

Voie F propose des cours dans le domaine de la formation de base et de la formation continue. Les cours de formation de base, dans une démarche de reconstruction, visent aussi bien l'acquisition de connaissances, que le développement de compétences sociales et relationnelles.

Voie F met en place des dispositifs qui facilitent l'accès des femmes à la formation : accueil et encadrement personnalisé; prise en compte de la situation financière; recherche de solution pour la garde des enfants; rythme d'apprentissage et horaires adaptés; pédagogie spécifique; qualification des formatrices.

Voie F évalue régulièrement son action de formation afin d'assurer des prestations de qualité en adéquation avec les besoins des femmes et les objectifs pédagogiques.

Genève, septembre 2015